

Dossier Candidature

SECTION SPORTIVE NATATION R.VERCEL

Saison 2020/2021

Madame, Monsieur,

Le collège Roger Vercel ainsi que le club de Dinan Natation Sauvetage offrent aux élèves volontaires, la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu tout en suivant une scolarité normale.

Ce complément de pratique sportive avec horaire aménagé, doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

L'intégration aura lieu selon les modalités suivantes :

1. Dépôt du dossier avant le ...
2. Visite de l'établissement scolaire le...
3. Séance test le : A convenir avec l'entraîneur
4. Communication de la liste des sportifs retenus le...

Contacts

- Nom du professeur d'EPS en charge du suivi de la section : Mme CAFFIAU Katell

Téléphone : 02 96 87 17 50

Courriel : katell.caffiau@ac-rennes.fr

- Nom du responsable technique de la structure : Mr CARON Alexandre

Téléphone Portable : 07 50 87 09 25

Courriel : alexandrearon.dns@gmail.com

- Nom du Directeur de l'établissement scolaire en charge du suivi de la structure :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

- Nom de l'association sportive gérant localement la structure :

Dinan Natation Sauvetage (DNS)

Adresse : Piscine des Pommiers, 22100 LEHON, Le Bourg

Président : Mr ALLAIN Boris

Téléphone : 06 82 07 48 97

Courriel : allainboav@orange.fr

Présentation de la structure

6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}

Collège Roger Vercelet, 12 rue de Léhon, 22100 DINAN

Nom de l'enseignant référent : CAFFIAU Katell

Transport des élèves (Aller) en minibus (club)

Les lundis et jeudis : fin des cours à 15h30.



La piscine : Piscine des Pommiers, 22100 LEHON, Le Bourg

Responsable Technique : Mr CARON Alexandre

Entraîneur :

Mr CARON Alexandre BEE2°



Médical :

Médecin référent :

EMPLOI DU TEMPS TYPE 6ème, 5ème et 4ème							
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6							
7		Entrainement DNS (optionnel)		Entrainement DNS (optionnel)			
8	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours		
9							
10							
11							
12	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner		
13	Cours	Cours	Entrainement DNS (optionnel)	Cours	Cours	Entrainement DNS	
14							
15							
16	Entrainement Section S.			Entrainement Section S.			
17			PPG				
18	Entrainement DNS (optionnel)	Entrainement DNS	Entrainement DNS	Entrainement DNS (optionnel)	Entrainement DNS		
19	PPG						
20							
Total Entrainement (heures)	2	1,5	2	2	1,5	1,5	10,5

CONTRAT D'INVESTISSEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

Le Dinan Natation Sauvetage met à disposition des nageurs intégrant la section sportive, des moyens humains et matériels pour accéder au niveau régional et plus.

Les nageurs doivent en contrepartie s'investir à la hauteur des ambitions de ce groupe, conformément aux demandes des entraîneurs.

Les entraînements (section sportive et DNS), stages et compétitions sont obligatoires et définis en début de saison par l'entraîneur.

Des manquements répétés et injustifiés pourront entraîner une exclusion du groupe. Les compétitions scolaires (UNSS) font également partis du calendrier de compétition et sont donc obligatoires.

En cas d'absence, de blessure, ou de problèmes divers et variés, l'entraîneur doit être prévenu et le nageur doit trouver en accord avec l'entraîneur des solutions de substitution.

Les parents s'engagent à mettre les moyens nécessaires pour que leurs enfants soient présents aux entraînements, aux compétitions et aux stages. Il pourra être demandé une participation financière sur certains déplacements comme le prévoit le règlement club.

Signature des parents :

Signature du nageur :

Signature de l'entraîneur :

Signature du Président du DNS :

ETAT CIVIL du Candidat(e)

NOM :		PRENOM :	
Date de naissance :		Sexe :	
Catégorie d'âge 2021 :			
Coordonnées personnelles du candidat(e) :			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone Domicile :		Téléphone Portable :	
Adresse e-mail			
Coordonnées de la famille ou du tuteur légal/tutrice légale du sportif			
PERE		MERE	
Nom :		Nom :	
Adresse :		Adresse :	
Code Postal, ville :		Code postale, ville	
Tél. Domicile :		Tél domicile :	
Tél. Portable :		Tél. Portable :	
Adresse email :		Adresse email :	

PARCOURS SPORTIF

FICHE SPORTIVE

NOMBRE D'ANNEES DE PRATIQUE :

DISCIPLINE

AUTRE(S) SPORT(S) PRATIQUE(S) :

Nom du club ou structure :

Personne référente (entraîneur,
éducateur, autre...)

Année 2020 :

Nom :

Tél :

Structures
d'entraînement
fréquentées
antérieurement

Année
2019

Nom :

Tél :

Année
2018

Nom :

Tél :

Année
2017

Nom :

Tél :

RESULTATS SPORTIFS

Meilleurs résultats
sportifs :

Meilleurs résultats sportifs de l'année dernière :

PROJET SPORTIF

Objectifs sportifs à venir, 2021-2022-2023 :

PROJET DE FORMATION OU SOCIOPROFESSIONNEL

Objectifs de formation ou socioprofessionnels à venir, Quel BAC, Quel Métier :

Règlement intérieur

Les élèves de la section sportive doivent respecter les règlements intérieurs des établissements qu'ils occupent (scolaire et sportif).

Les élèves **doivent obligatoirement être licencié au club référant de la section** (DNS)

Frais d'inscription : 250€ (Adhésion DNS + licence FFN) + 30€ (frais Section sportive)
Total : 280€* (à l'ordre du DNS)

** Les tarifs mentionnés sont à titre indicatif dans l'attente d'une validation du comité directeur*

N'oubliez pas de joindre :

- A. L'avis de votre entraîneur (si vous venez d'un autre club que le DNS)
- B. Vos bulletins scolaires (de l'année en cours).
- C. Le chèque d'inscription.